Messieurs

ayant ~~reffe~~ reflechi plusieurs fois sur les accidents
qui arrivent lorsquil sagit de rouvrir la veine dun
malade, ce quon na fait jusquicy quen employant
lepingle ou les frictions, et les coups de main, jay
enfin imaginé un petit instrument qui ma paru
mettre a labri de tout danger par le frequent
usage que jen ay fait tant pour les saignées du
pied que pour celles du bras. cependant comme
il ne faut jamais sen tenir a ses propres
lumieres surtout dans les choses qui interessent
la vie des hommes, jay cru devoir recourir a
monsieur morand qui ma conseille de le soumettre
au jugement de votre illustre ~~cops~~ corps. monsieur
jardin chés qui jay lhonneur detre en qualité
de garçon chirurgien mavoit deja donné le
meme conseil, et je navois differé de le suivre

ARC 33 d. 5 n°13

que dans la crainte quil ne voulut me flater.
appuyé donc sur le suffrage de ces deux grands
hommes jose vous offrir messieurs, ce fruit de
mes ~~[illegible]~~ reflexions, et si jay le bonheur
d'obtenir votre approbation, je ferai bientot
part au public des observations que jay faites
tant en province qu'a paris touchant les accidents
que causent les deux façons de rouvrir la veine
dont jay parlé cy dessus. atuellement meme il
y a un jeune homme a lhopital de la charité
qui a un abcez considerable au bras survenu
immediatement aprés lintroduction forcée de
lepingle, et ces cas ne sont par malheur que
trop frequents comme on verra par ce petit
ouvrage.